

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Comment voter ?

- **Avant tout** : activation de la messagerie professionnelle en @ac-versailles.fr.
- **Dès maintenant** : si ce n'est déjà fait, ouvrir l'espace électeur sur le portail élections : <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>
 - identifiant = adresse académique en @ac-versailles.fr
 - lien unique envoyé sur l'adresse académique
 - création du **MOT de PASSE ELECTEUR**, à mémoriser pour le vote + choix de la question défini à mémoriser (en cas de perte du mot de passe et/ou du code de vote).

N.B. Les professions de foi et les listes de candidats sont disponibles sur le portail Élections et doivent être affichées dans tous les établissements. **La FSU est présente pour chaque scrutin !**

- **Entre le 15 et le 25 novembre** : récupération de **la notice de vote** sur laquelle figure **le CODE DE VOTE** : entre le 15 et le 25 novembre, dans votre établissement, en main propre, contre signature. À conserver précieusement !

- **Entre le jeudi 1^{er} décembre 8h00 et le jeudi 8 décembre 17h00** :
JE VOTE FSU !

→ accès au portail Elections à partir de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

→ pour voter, j'ai besoin de mon **CODE DE VOTE** et du **MOT de PASSE ELECTEUR**.

N.B. En cas de perte ou d'oubli une procédure de réassort est possible.












Tous les liens et toutes les informations indispensables sur notre site [versailles.snes.edu](https://www.versailles.snes.edu) / rubrique « Élections professionnelles 2022 »



<https://r.snes.edu/VERelecpro22>

Il y a plusieurs scrutins, n'en oubliez pas !

	CAPA	CAPN	CCP	CSA Académique	CSA MEN	Nombre total de votes à exprimer
TITULAIRES (certifié·es, agrégé·es, CPE, PsyÉN)						4
STAGIAIRES						2
CONTRACTUELS (enseignant·es, CPE, PsyÉN, AED, AP, AESH)						3

: voter et faire voter FSU !

Assistance

Un problème ?
Une question ?
Un dysfonctionnement ?

Contactez-nous à :
infos@versailles.snes.edu
ou par téléphone ou sms
au 07 55 62 39 84.

Assistance du Rectorat
01 30 83 49 87

(du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00)

ou
Plateforme d'assistance Cariina
via le portail Ariane / Aide et
assistance 24h/24

Messagerie académique

L'utilisation de la messagerie académique est indispensable pour voter !

Vous accédez à votre messagerie professionnelle par le site du Rectorat de Versailles :

messagerie.ac-versailles.fr/iwc

Sauf exception et si vous ne les avez pas modifiés vous-même, les identifiant et mot de passe sont les mêmes que pour accéder à l'prof :

→ Identifiant = initiale du prénom + nom

Exemple pour Juliette MARTINEAU, l'identifiant sera :
jmartineau

→ Mot de passe = NUMEN (si vous l'avez oublié, le secrétariat de votre établissement doit vous le communiquer).

Toutes les informations sur notre site :

<https://r.snes.edu/VERboitepro>



ATTENTION

**N'attendez pas la dernière
minute pour voter.**

**Votez FSU
dès le jeudi 1^{er} décembre !**

Et parlez-en à vos collègues !



À vos côtés,

pour gagner.

Voter, un enjeu démocratique

Le choix du Ministère de maintenir le vote électronique pour les élections professionnelles malgré un effondrement de la participation depuis 2011 est une atteinte à la démocratie et révèle une volonté d'amoindrir le rôle des organisations syndicales et des élus.

Rappel : Depuis 2011, le vote électronique a entraîné de nombreux problèmes techniques empêchant des milliers d'électeurs de prendre part au vote. Du fait de la complexité du dispositif et d'une campagne réduite à minima, la participation s'est effondrée passant de 62 % en 2008 à 38,5 % en 2011, 41 % en 2014 et 42% en 2018.

Depuis 2011, le SNES-FSU n'a cessé de se battre pour obtenir des améliorations, tant du point de vue de l'ergonomie que de la sécurité. Chaque voix va compter, ne nous laissons pas dissuader par la procédure imposée !

Ces élections sont un temps fort de la démocratie sociale : par son vote, chacun peut la faire vivre. S'abstenir c'est s'affaiblir et laisser sa voix à l'Administration.

Agissons pour nos droits, notre quotidien et notre avenir professionnel. Ne laissons pas passer cette occasion de nous faire entendre : votons pour la FSU et parlons-en autour de nous pour faire voter FSU ! Ensemble, mobilisons-nous pour faire entendre notre voix !

Votons FSU !

